



12 juin 2025 | 8 h 30 à 12 h
Hôtel Delta, Sherbrooke

Présences Tous les membres présents
Invité M^e Pierre-Paul Bourdages, président d'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée par la présidence

Le président, M. Paul-René Roy, souhaite la bienvenue à l'assemblée générale annuelle 2025 à tous les membres présents.

1.1 Désignation d'une présidence et d'une secrétaire d'assemblée

M. Roy recommande de désigner M^e Pierre-Paul Bourdages comme président d'assemblée, et M^{me} Véronique Guay, secrétaire d'assemblée.

Résolution AGA 2025-06-12 (01)

SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE par M. Paul-René Roy ET APPUYÉE par M. Marcel Landry, il est unanimement résolu de désigner :

- M^e Pierre-Paul Bourdages comme président d'assemblée
- M^{me} Véronique Guay, secrétaire d'assemblée

M^e Bourdages rappelle les procédures d'assemblée qui seront suivies pendant la rencontre.

2. Avis de convocation et constatation du quorum

Conformément à l'article 18 des *Règlements généraux*, tous les membres ont bien reçu l'avis de convocation. Le quorum de l'assemblée est constitué du nombre de membres présents. Le quorum est donc respecté selon l'article 19.1 des *Règlements généraux*.

3. Lecture de l'ordre du jour

M^e Bourdages demande de le dispenser de faire la lecture de l'ordre du jour et propose d'en faire l'adoption.

M^{me} Odette Fortin (Lac-Saint-Jean–Chibougamau–Chapais) demande au président d'assemblée s'il serait possible de faire une période de questions après chacun des points au lieu d'en faire une seulement à la fin. Ne permettant pas de modifier le projet d'ordre du jour, M^e Bourdages lui demande de faire son intervention à la période de questions et propose d'adopter le projet d'ordre du jour.

Résolution AGA 2025-06-12 (02)

SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE par M. Serge Cloutier ET APPUYÉE par M. Renaud Paquet, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 12 juin 2025, comme présenté.

M. Daniel Dionne (Québec-Est) intervient et demande s'il serait possible de donner plus de pouvoirs à l'assemblée. Il souhaite savoir à quel moment de l'assemblée il serait possible de demander un vote de l'assemblée pour recommander au conseil d'administration de donner

plus de pouvoirs à l'assemblée générale. M^e Bourdages lui rappelle les pouvoirs actuels de l'assemblée générale, principalement la reddition de comptes et la possibilité de faire des recommandations au conseil d'administration. La loi prévoit qu'une organisation est gérée par le conseil d'administration et encadrée par les *Règlements généraux*, qui sont approuvés par le conseil d'administration et ratifiés par l'assemblée générale. Il n'est pas possible, selon la loi, de déléguer plus de pouvoirs à l'assemblée, car le conseil d'administration ne peut pas déléguer ses responsabilités, puisqu'il gère les affaires de l'Association.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2024

M^e Bourdages propose à l'assemblée de le dispenser de faire la lecture complète du procès-verbal, étant donné qu'une copie a été rendue disponible à l'ensemble des membres avant l'assemblée.

M^{me} Odette Fortin (Lac-Saint-Jean–Chibougamau–Chapais) : propose de modifier le dernier paragraphe, p. 4 : « Elle mentionne que l'AQRP participera au congrès de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) prévu en novembre 2025, et qu'elle souhaite organiser des cours de préparation à la retraite en collaboration avec ce bureau syndical » par le suivant : « Elle mentionne que l'AQRP participera au congrès de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) prévu en novembre 2025, et qu'elle souhaite faire intégrer une présentation de l'AQRP à la fin des cours de préparation à la retraite de l'APTS ».

M. Jean-Pierre Bourgault (Montérégie) : propose de corriger son nom de famille qui est mal écrit à la page 6 (Bourgault et non Bourgeault) et de modifier la phrase : « Jean-Pierre Bourgeault (Montérégie) : En 38 ans, comme résident de Montréal, il n'a jamais entendu parler de notre association » par le suivant : « En 38 ans, comme travailleur à la Commission scolaire de Montréal, il n'a jamais entendu parler de notre association. »

M^e Bourdages propose à l'assemblée d'adopter le procès-verbal tel que corrigé.

Résolution AGA 2025-06-12 (03)

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par M. Pierre Michaud ET APPUYÉE par M^{me} Sylvie Côté, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2024 avec les correctifs demandés.

5. Présentation des dirigeants élus au comité exécutif

Selon les *Règlements généraux*, l'alternance des postes au comité exécutif lors des années impaires est la trésorerie et la première vice-présidence. Une seule candidature a été reçue pour chacun des postes à pourvoir. La secrétaire provinciale d'élections, M^{me} Véronique Guay, a déclaré élu par acclamation, pour un premier mandat à la première vice-présidence, M^{me} Diane Dupéré, et pour un second mandat à la trésorerie, M. Laurent Lamoureux. La composition du comité exécutif pour 2025-2026 est la suivante :

- Paul-René Roy, président
- Diane Dupéré, première vice-présidente
- André Godbout, deuxième vice-président
- Laurent Lamoureux, trésorier
- Renée Tremblay, secrétaire

6. Présentation des nouvelles présidences régionales

Les assemblées régionales annuelles ont toutes eu lieu au cours du mois d'avril. Les membres du comité exécutif se sont déplacés dans quelques régions. M^{me} Guay félicite les nouvelles présidences régionales :

- Jean-Pierre Bourgault (Montérégie)
- Line Émond (Québec-Est)
- Stephen Burke (Québec-Ouest)
- Jacques Poulin (Mauricie)
- Anne-Marie Rajotte (Outaouais)

7. Mot de la présidence

L'année 2024-2025 a été une année fructueuse pour l'Association. M. Roy présente le *Bilan des activités au 31 mars 2025* et résume les activités réalisées au cours de la dernière année, liées aux principaux dossiers de l'AQRP :

- pour la défense des droits et la représentation des membres : la Coalition pour la dignité des aînés (CDA), la Loi 15 et la Loi 126, la Tribune des retraités, l'Observatoire de la retraite, les commissions parlementaires auxquelles l'AQRP a participé, la climatisation dans les CHSLD et les évictions en RPA.
- pour l'expérience client : les programmes et événements, les formations en ligne, le tournoi de golf, le service Mieux-être et groupes d'échanges, le développement des affaires, les services offerts en région et le service à la clientèle.
- pour le développement : le projet du groupe de travail sur la relève bénévole, l'Espace membre, le blogue de l'AQRP, les épisodes du balado *Cap sur l'épargne*, le *Reflets*, les capsules éducatives, le site Web, les réseaux sociaux, l'application mobile, la visibilité de l'AQRP et le projet *Lettres entre générations*.

Les orientations pour la prochaine année seront décrites lors de la présentation du plan stratégique 2025-2028, qui a été réalisé à l'aide d'une grande consultation des membres, des membres des conseils régionaux, des employés et des membres du conseil d'administration.

M. Roy explique que l'AQRP est plus présente sur la place publique, car les médias cherchent à obtenir l'avis de notre association, ce qui permet grandement d'être plus reconnue. Il mentionne que l'AQRP continuera en ce sens pour défendre nos membres et l'ensemble des aînés et il rappelle que chaque petite victoire de l'AQRP représente une amélioration pour l'ensemble des aînés.

M^e Bourdages invite les participants à consulter le *Bilan des activités* pour les détails complets.

8. Rapport de la trésorerie

8.1 Présentation des états financiers consolidés 2024-2025

M. Laurent Lamoureux, trésorier, mentionne que l'année 2024-2025 a été une année surprenante : les prévisions budgétaires présentées l'an dernier à l'AGA prévoyaient un déficit d'environ -220 000 \$, alors qu'en fin d'exercice, il y a un surplus approximatif de 9600 \$. Il explique les raisons qui ont influencé ces variations et la méthodologie employée pour réaliser les prévisions budgétaires. L'année prochaine sera difficile et une analyse des prochaines compressions budgétaires devra être réalisée par le conseil d'administration. Le recrutement de nouveaux membres devient essentiel.

Il présente en détail les états financiers consolidés 2024-2025 réalisés par la firme *Julien Blouin Potvin*, notamment les produits (revenus) et les charges (dépenses) des résultats, ainsi que

des actifs et des passifs du bilan au 31 mars. Il fait ensuite la lecture des commentaires du vérificateur et répond à certaines questions des membres :

M. Lawrence Champagne (Québec-Ouest) : propose pour cette année d'augmenter la cotisation annuelle pour éviter une augmentation radicale dans quelques années. M. Lamoureux rappelle les règles de fixation de la cotisation prévue aux *Règlements généraux*.

M. Guy Drolet (Mauricie) : demande si les revenus que nous recevons de Beneva sont un montant variable. M. Lamoureux lui répond que ces montants sont variables et calculés en fonction du nombre de personnes qui demandent une soumission d'assurance auprès de Beneva. Ils rapportent 300 000 \$ et plus à l'AQRP par année. Beneva est un partenaire financier important pour l'AQRP.

M. Guy Drolet (Mauricie) : demande quelle sera la méthodologie employée pour identifier les dépenses qui feront l'objet de coupes budgétaires. M. Lamoureux répond que ce sera l'objet d'une analyse par le comité des finances et de vérification au mois d'août, et le conseil d'administration au mois de décembre, afin que ce dernier puisse adopter les prévisions budgétaires préliminaires qui seront présentées au conseil d'administration de mars pour adoption finale.

8.2 Présentation des prévisions budgétaires 2025-2026

M^{me} Véronique Guay, directrice générale, présente les prévisions budgétaires 2025-2026. Afin de rendre le tout plus dynamique, elle passe en revue uniquement les postes budgétaires pour lesquels la hausse ou la diminution est plus importante. En résumé :

- Les revenus ont augmenté de 3 % par rapport à l'an dernier, soit 3 840 380 \$
- Les dépenses ont augmenté de 3 %, soit 4 086 910 \$.

Les objectifs pour l'an prochain seront de maintenir la veille, continuer de négocier les contrats à la baisse, diminuer les coûts de fonctionnement et assurer la pérennité de l'AQRP.

Elle répond ensuite aux questions des membres :

M^{me} Doris Milot (Centre-du-Québec) : suggère d'envoyer seulement une revue *Reflets* à deux membres en couple. M^{me} Guay lui répond que l'ajustement sera fait dans son dossier de membre.

M. Daniel Dubé (Laval) : félicite M^{me} Guay et M. Lamoureux pour leurs explications et se demande s'il était possible de faire des virements Interac au lieu de paiements par carte de crédit. M^{me} Guay lui répond que ce sera évalué par le comité des finances dans le but de faire des économies.

M. Jean-Pierre Bourgault (Montérégie) : demande où vont les sommes reçues pour les adhésions dans le cadre de l'action collective de la Loi 126. M^{me} Guay lui répond que l'Association joue le rôle de point facilitateur, c'est-à-dire qu'elle reçoit l'argent et que l'argent est transféré aux avocats dans une fiducie.

M^{me} Linda Riverin (Saguenay-Côte-Nord) : souhaite vérifier sa compréhension au sujet de Beneva : les membres ne sont pas obligés de prendre les assurances de Beneva, mais ils peuvent demander des soumissions pour que l'AQRP ait un montant d'argent en retour. M^{me} Guay lui répond que c'est exact.

M^{me} Linda Riverin (Saguenay-Côte-Nord) : demande si Beneva pourrait demander plus souvent aux personnes qui les contactent si elles sont membres de l'AQRP. M^{me} Guay lui répond que des efforts sont mis en ce sens par la formation des agents Beneva, mais il est évident qu'avant la fusion, La Capitale était en mesure de former plus facilement leur personnel, car ils étaient beaucoup moins nombreux qu'ils le sont maintenant.

M^{me} Ghislaine Cournoyer (Montérégie) : est d'accord avec les propos de M^{me} Guay et de M. Lamoureux sur le fait que nous ne devons pas uniquement nous serrer la ceinture budgétaire, mais favoriser le recrutement de nouveaux membres.

M^{me} Odette Fortin (Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais) : mentionne que, lors de l'approche de membres potentiels au Salon FADOQ de sa région, elle sentait déjà de la réticence lorsque le prix de la cotisation était mentionné. Elle est heureuse que l'AQRP envisage de bonifier les avantages et faire d'autres actions, avant d'augmenter la cotisation. Elle remercie M^{me} Guay pour la clarté de sa présentation.

8.3 Nomination d'un auditeur pour 2025-2026

M. Laurent Lamoureux mentionne que le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale de nommer la firme *Blouin Julien Potvin* comme auditeur pour 2025-2026.

Résolution AGA 2025-06-12 (04)

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par M^{me} Jocelyne Brousseau ET APPUYÉE par M. Jimmy Bydal, il est unanimement résolu de confier le mandat de vérification externe à la firme *Blouin Julien Potvin* pour l'exercice 2025-2026, considérant l'importance de leur expertise financière et leur connaissance de l'AQRP.

9. Ratification des modifications faites aux *Règlements généraux*

Étant donné qu'aucun changement n'a été effectué aux *Règlements généraux* en cours d'année, le conseil d'administration n'a pas fait de recommandation à l'assemblée à ce sujet.

10. Dévoilement de la cible au recrutement

M. Roy présente la cible au recrutement. Pour 2024, il rappelle que la cible avait un objectif de 5 %, soit 1694 membres à recruter entre le 1^{er} décembre 2023 et le 30 novembre 2024. Pendant cette période, 3722 nouveaux membres ont été recrutés, ce qui fait que l'objectif a été atteint à 220 %. Une allocation budgétaire a été allouée aux régions en fonction de l'atteinte de leur cible, en grande partie attribuable à Loi 126.

Pour 2025, il annonce que la cible a un objectif de 5 %, soit 1756 membres à recruter entre le 1^{er} décembre 2024 et le 30 novembre 2025. Il faudra donc fournir des efforts de recrutement.

11. Questions diverses

M^e Bourdages invite les membres à venir poser leur question au microphone en s'adressant au président d'assemblée, en se nommant et donnant le nom de sa région. Il rappelle la procédure de vote, et que, selon les règlements en vigueur, l'AGA peut émettre des recommandations au conseil d'administration. La procédure de vote est la suivante : dès qu'une idée est exprimée, il sera demandé aux participants de lever leur carton de vote en fonction de leur intention de vote, qui est représentée avec un carton vert signifiant POUR et un autre de couleur rouge pour indiquer qu'ils sont CONTRE. Il mentionne qu'il sera noté au procès-verbal si l'appui de l'assemblée est faible, moyen ou fort.

M. Jean Laflèche, accompagné de M^{me} Johanne Caouette-Doucet (Montréal) : souhaitent présenter une proposition qui a été formulée par tous les membres du conseil régional, à

l'exclusion de Jean-Pierre Beaumont, le président régional, à l'effet d'amender une décision prise par le conseil d'administration au sujet de la valorisation du bénévolat à l'AQRP. Ils mentionnent que tous les bénévoles sont récompensés annuellement par un dîner qui est amplement mérité. Ils font la lecture de la proposition ; laquelle prévoit de laisser aux régions le soin de déterminer quels outils sont meilleurs pour motiver et soutenir les bénévoles, et de déterminer les tâches qui leur incombent sans nommer un ou une bénévole de l'année. M^e Bourdages invite les membres à voter.

Résultat : POUR avec un appui très fort

M^{me} Jeannine Gagnon (Abitibi-Témiscamingue) : souhaite remercier l'AQRP pour son soutien dans le cadre du projet P.L.A.C.E.S., un projet de résidences pour aînés qui a été réalisé par la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de l'appel de projets financés par Beneva. Elle résume les dernières avancées du projet : présentement, le modèle est en place, des demandes de subvention à la Fédération canadienne des municipalités sont prévues ainsi que des demandes à des entrepreneurs. L'idée de départ était de développer un modèle P.L.A.C.E.S. dans toutes les régions du Québec, car il faut penser qu'en 2030, près de 28 % de la population sera âgée de 65 ans et plus. Elle demande le vote de l'assemblée afin de remercier l'AQRP d'avoir permis au projet P.L.A.C.E.S. d'exister. Elle invite les membres de l'assemblée à visiter le site Web du projet P.L.A.C.E.S. pour plus de détails. M^e Boudage demande au président s'il souhaite faire une intervention. M. Roy rappelle qu'une solution de rechange aux résidences privées pour aînés est l'un des dossiers suivis par l'AQRP. Lorsque ce projet a été présenté au conseil d'administration, il a été jugé intéressant par sa nature de nouveau modèle qui pourrait être développé. Le conseil d'administration avait convenu de soutenir le projet en faisant un plan d'affaires et une fiducie d'utilité sociale. Il remercie M^{me} Gagnon d'avoir exprimé sa reconnaissance envers l'AQRP. Le projet est bien ancré pour progresser. M^e Bourdages demande le vote.

Résultats : POUR avec un appui unanime

M. Stephen Burke (Québec-Ouest) : propose que l'AQRP maintienne les interventions télévisuelles qui font en sorte de faire connaître l'Association et ses avantages grâce au porte-parole de l'AQRP, et ce, dans le but de faciliter le recrutement. M. Roy lui répond qu'au CA du 11 juin, il a été question du sujet et il a été convenu qu'une rencontre Zoom sera organisée avec les conseils régionaux pour faire en sorte que ces derniers soient bien équipés pour véhiculer ce qu'est l'AQRP, ce qu'elle permet de faire, ses avantages et les bénéfices pour la société. M^e Bourdages demande le vote.

Résultats : POUR avec un appui unanime

M^{me} Linda Riverin (Saguenay-Côte-Nord) : demande s'il serait possible, dans une prochaine parution de la revue *Reflets*, d'inclure un texte à propos du projet P.L.A.C.E.S. afin que tous les membres de l'AQRP connaissent l'initiative de l'AQRP. M. Roy lui répond que, dans la revue, chaque région a une page régionale. Il suggère que la région écrive ce texte dans sa page régionale.

M^e Bourdages demande le vote.

Résultats : POUR avec un appui unanime

M^{me} Lise Cloutier (Laval) : aimerait connaître les nouveautés dans le dossier sur la désindexation des rentes et souhaite que ce dossier soit publicisé à grande échelle. M. Roy lui répond que la désindexation fait partie de l'un des dossiers de l'AQRP depuis une quarantaine d'années. L'AQRP fait partie de la Tribune des retraités et des discussions ont lieu avec le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) pour trouver des moyens pour accorder une certaine forme de compensation pour les gens touchés par cette désindexation. L'an dernier, la Tribune avait proposé de donner un montant forfaitaire de 2000 \$ par année travaillée, pour couvrir

la perte d'indexation, aux employés touchés entre 1981 et 1999. Le SCT a évalué cette proposition à 6,4 milliards \$ et le gouvernement n'a pas voulu aller de l'avant avec cette proposition. Il ajoute que des discussions sont en cours, qu'il y a d'importantes sommes qui sont en jeu et qu'il n'est pas toujours facile de discuter avec le gouvernement, mais qu'il n'en demeure pas moins que c'est un dossier prioritaire pour l'AQRP.

M. Claude Bolduc (Centre-du-Québec) : aimerait savoir s'il serait possible de faire une infolettre hebdomadaire de l'AQRP pour faire un suivi des dossiers et des nouveautés à l'AQRP. M^{me} Guay lui répond que l'infolettre de l'AQRP est envoyée de façon mensuelle à toutes les personnes (membres et non membres) qui se sont inscrites. Elle est divisée en trois blocs : la défense des droits, les activités et programmes, et les avantages. Elle l'invite à communiquer avec la direction générale pour faire son inscription à l'infolettre s'il ne la reçoit pas. Elle est lue par les personnes qui la reçoivent à plus de 68 % ; ce qui est une excellente statistique comparativement aux OSBL et compagnies privées qui arrivent à un pourcentage de lecture nettement moindre.

M. Gérard Schafroth (Mauricie) : souhaite mentionner qu'il est préoccupé par la question de la fraude faite envers les aînés sur les achats en ligne et sur les appels téléphoniques malveillants reçus de diverses compagnies. Il souhaite que l'AQRP focalise davantage sur ce dossier, qui pourrait devenir un moyen de faire connaître l'AQRP au grand public. M. Roy mentionne que ça fait partie des préoccupations de l'AQRP et qu'une capsule éducative d'Option consommateurs est déjà disponible sur le site Web et traite des achats en ligne. Plusieurs régions ont aussi organisé des conférences à propos de ce sujet. Sa demande sera évaluée par le comité de défense des droits qui se réunira au mois de septembre pour élaborer son plan de travail pour l'année en cours.

M. Gérard Schafroth (Mauricie) : souhaite adresser ses félicitations pour la qualité des documents reçus, mais il est d'avis que le montage graphique devrait être allégé en prenant soin de mettre plus de texte sur les pages et moins d'images. M. Roy lui répond que son commentaire est reçu et rappelle les propos de M^{me} Guay sur le virage numérique qui est en cours, tout en conservant l'équilibre des membres qui souhaitent avoir le papier et ceux qui sont plus à l'aise avec le format électronique. M^e Bourdages demande le vote sur la proposition faite par M. Schafroth.

Résultats : POUR avec un appui très fort

M^{me} Ghislaine Cournoyer (Montérégie) : demande s'il serait possible d'avoir des enveloppes en papier contenant tous les documents pour faciliter l'adhésion des membres potentiels qui ne souhaitent pas aller sur le site Web de l'AQRP pour le faire.

M. Guy Drolet (Mauricie) : souhaite savoir si le conseil d'administration a prévu les moyens ou une structure pour évaluer l'implantation de la transition numérique. M^{me} Guay lui répond que l'AQRP doit respecter les lois en vigueur, notamment celles sur les données personnelles (Loi 25). Par exemple, plusieurs fournisseurs ont été approchés lorsqu'il est venu le temps de choisir le développeur de la base de données, et l'AQRP s'est assuré que toutes les normes soient respectées et que ce soit sécuritaire en cas de piratage informatique. L'accès à la base de données est restreint, soit aux employés de la direction générale ou à deux ou trois membres des conseils régionaux. Les bénévoles n'ont pas un accès complet à la base de données et ne peuvent pas extraire des données confidentielles des membres pour éviter les violations de confidentialité. De plus, une politique de gestion des mots de passe est en vigueur avec une double authentification assurant une saine gestion des données de la part des employés. Finalement, dans la gestion des risques, les données sont présentées au conseil d'administration afin de s'assurer que l'AQRP respecte les lois en vigueur.

M. Guy Drolet (Mauricie) : demande si les données de la base de données sont sur des serveurs américains. M^{me} Guay lui répond que deux méthodologies d'entreposage des données sont utilisées à l'AQRP : des serveurs physiques dans les bureaux de la direction générale et sur le Web.

M^{me} Julie Rajotte (Centre-du-Québec) : Elle est responsable du site Web pour le Centre-du-Québec et demande si l'AQRP souhaite développer des formations ou des initiatives pour former les membres non informatisés à utiliser Internet pour connaître le blogue, les balados, etc., de l'AQRP. Elle se dit prête à partager ses idées et vouloir s'impliquer pour le développement de ces outils. M^{me} Guay lui répond que c'est une excellente recommandation et qu'elle note sa demande. Le vote est demandé.

Résultats : POUR avec un appui très fort

M^{me} Linda Riverin (Saguenay-Côte-Nord) : se demande s'il y aura de nouvelles fonctions prévues pour l'application mobile, car, actuellement, il y a seulement les rabais des partenaires. M^{me} Guay lui répond que les rabais sur l'application mobile ont été la première phase, et que, dernièrement, une mise à jour a été faite pour intégrer la revue *Reflets* et une copie de la carte de membre. Il s'agit de la deuxième phase d'amélioration. Nous pouvons être fiers de l'application mobile fonctionnelle, car nous sommes l'une des seules associations de retraités à en posséder une.

M^{me} Sylvie Aumais (Lanaudière) : suggère à l'AQRP de faire un tirage moitié-moitié, comme celui organisé par la FADOQ sur la plateforme Rafflebox, pour bonifier les services et programmes offerts aux membres et contribuer à la défense des droits. M^{me} Guay lui répond qu'une vérification avait déjà été faite il y a quelque temps auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux qui nous avait confirmé que l'AQRP ne pouvait pas faire de tirage de la sorte en tant qu'OSBL en défense des droits. Cependant, étant donné que la FADOQ a organisé un tel tirage il y a environ un mois, une seconde vérification peut être faite auprès de la Régie pour savoir si les règles ont changé. Le vote est demandé :

Résultats : POUR avec un appui très fort

12. Remerciements

M. Roy remercie pour leur temps et leur engagement :

- M^{me} Yolande Buisson (comité exécutif)
- M. Claude Jutras (Mauricie)
- M^{me} Ghislaine Cournoyer (Montérégie)
- M. Guy Noël (Québec-Est)
- M^{me} Marie-Andrée Chabot (Québec-Ouest)

Il poursuit en rappelant que l'Association attribue le titre de membre honoraire à un membre actif qui a permis l'avancement de l'AQRP. Cette année, le conseil d'administration a accepté deux candidatures, soit :

- Rose-Mary Thonney (Mauricie)
- André Bourget (Québec-Est)

Ils adressent leurs remerciements à l'assemblée.

13. Passation du drapeau

M^e Bourdages invite M. Marcel Normandeau (Estrie) à passer le drapeau à M^{me} Aline Ruel Patry (Chaudière-Appalaches). L'assemblée générale annuelle 2026 aura lieu le 16 juin, à Lévis.

M. Normandeau remercie le conseil d'administration d'avoir désigné la région de l'Estrie comme hôte de l'AGA. Il remercie également les membres du comité organisateur de la région, et plus particulièrement M^{me} Claire Royer, responsable du comité, et M^{me} Marie-Paule Paquette, responsable des bénévoles. Il termine en remerciant tous les employés qui ont participé à l'organisation et à la programmation, spécialement M^{me} Valérie Lachance et la directrice générale, M^{me} Véronique Guay.

M^{me} Aline Ruel Patry sera heureuse d'accueillir les participants de l'assemblée générale annuelle en juin 2026, dans la région de Chaudière-Appalaches. Elle rappelle que ce sera l'occasion de faire le bilan de l'année, de se donner les objectifs pour l'année à venir, de rencontrer les membres des autres régions, d'échanger, de tisser des liens et de connaître de nouveaux milieux, de nouvelles régions.

14. Mot de clôture par la présidence

M. Roy considère qu'occuper le poste de la présidence de notre association est un immense privilège et que c'est toujours une fierté de représenter les membres de l'AQRP. Il remercie les membres du conseil d'administration, l'équipe de la direction générale ainsi que les membres pour leur implication. Il rappelle que chaque proposition soumise par les membres est prise au sérieux, car celles-ci font avancer l'AQRP.

15. Levée de l'assemblée

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 11 h 57.

Paul-René Roy, président

Véronique Guay, secrétaire d'assemblée

Bonjour à tous et toutes,

Mon nom est Jean Laflèche, je suis accompagné de Madame Johanne Caouette-Doucet, tous deux membres du Conseil régional de Montréal et nous désirons vous présenter une proposition, qui émane de tous les membres de notre Conseil d'administration régional, à l'exclusion de notre Président, Monsieur Jean-Pierre Beaumont.

Il s'agit ici de faire amender une décision déjà prise et mise en pratique par le Conseil d'Administration de l'AQRP au sujet de la **Valorisation du bénévolat à l'AQRP**, car à Montréal tous les bénévoles sont récompensés annuellement par un dîner. Nous considérons que tous nos bénévoles de l'AQRP le méritent.

Considérant Que la mise en œuvre des activités régionales relève des conseils régionaux;

Considérant Que les conseils régionaux sont les instances de proximité le plus en mesure d'évaluer la performance des bénévoles qui assurent la réalisation de leurs activités;

Considérant Que la connaissance de la dynamique interne d'une équipe de travail est indispensable afin de produire les mesures incitatives propres à promouvoir et stimuler le travail bénévole relève des Conseils régionaux.

JE PROPOSE, AUX NOMS DE TOUS LES MEMBRES DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIONAL, À L'EXCEPTION DE MONSIEUR JEAN-PIERRE BEAUMONT :

Que le Conseil d'administration laisse aux régions l'autonomie nécessaire afin de déterminer quels sont les outils les plus aptes à motiver et supporter adéquatement leurs bénévoles qui leur permettent de réaliser les tâches qui leur incombent, sans obliger les régions à déterminer un ou une bénévole de l'année.

Appuyé par Madame Johanne Caouette-Doucet